

Comment optimiser les performances énergétiques de votre habitation ?

l'énergie ■



Chauffage, éclairage, eau chaude... nos habitations consomment beaucoup trop d'énergie ! Elles contribuent à l'émission de gaz à effet de serre et au réchauffement climatique. Rendre nos habitations moins énergivores est donc un enjeu majeur pour l'environnement... et permet de réduire nos factures !

le saviez-vous ?

En France, le bâtiment est le 2^{ème} émetteur de gaz à effet de serre après les transports. Il représente entre 20 et 25% des émissions nationales.

■ Pourquoi choisir un bâtiment bioclimatique ?

Concevoir un bâtiment bioclimatique, c'est l'adapter au climat et aux sources naturelles d'énergie. C'est aussi choisir d'économiser 15% des coûts énergétiques par rapport à une construction classique ! Privilégiez un bâti compact et une bonne isolation, vous réduirez les déperditions thermiques ; orientez correctement vos fenêtres, vous profiterez du soleil comme source de chaleur et d'éclairage

Info territoire

L'Ile-de-France présente la plus grande densité d'opérations de géothermie en fonctionnement au monde. Le Val-de-Marne concentre à lui seul 40 % de la production des réseaux de chaleur géothermiques français. Bien implantée dans le sud du Val de Bièvre, la géothermie va désormais être développée au nord du territoire car la densité en terme d'habitat y offre des conditions économiques favorables.

gratuite... Le bâtiment bioclimatique est la seule solution qui garantit de hautes performances environnementales, sans surcoût !

■ Comment optimiser l'isolation d'un bâtiment ?

Une bonne isolation de la toiture et des murs est la première étape vers l'amélioration des performances énergétiques de votre habitation. Appliquer un isolant sur les parois extérieures permet de diminuer jusqu'à 15% des déperditions thermiques. Si vous changez vos fenêtres, optez pour du double vitrage à isolation renforcée ou du triple vitrage et vérifiez bien l'étanchéité à l'air du châssis. Vous pouvez aussi rénover vos fenêtres en colmatant les infiltrations ou en posant une seconde vitre sur le châssis.

■ Comment améliorer l'efficacité énergétique des équipements ?

L'efficacité énergétique de vos installations (chaudière, chauffe-eau, équipement électrique) permet d'accroître leur rendement et de réduire votre consommation d'énergie. Il est important de favoriser des équipements qui répondent à vos besoins en fonction de votre logement. Une chaudière à condensation, par exemple, permet d'économiser jusqu'à 9% par rapport à une chaudière classique. Pour l'éclairage, privilégiez les lampes et les appareils électriques basse consommation.

■ Quelle énergie renouvelable choisir ?

Energie éolienne, utilisation du bois, pompe à chaleur ? Pour choisir une énergie renouvelable, calculez le ratio entre votre investissement et l'économie générée par son installation. Pour une habitation orientée au sud, optez pour les panneaux solaires, thermiques ou photovoltaïques. Si votre surface au sol le permet, choisissez la géothermie dont le prix de revient compétitif et le faible coût d'exploitation font l'une des énergies les plus rentables.

5 CAHIERS PRATIQUES, POUR QUOI FAIRE ?

VOUS INFORMER

Vous souhaitez savoir quelles sont les principales causes de déperdition d'énergie dans votre maison ? Comment créer une mare au fond de votre jardin ?

VOUS CONSEILLER

Choisissez l'énergie renouvelable la mieux adaptée à vos besoins, isolez correctement vos fenêtres....

VOUS ORIENTER

Les cahiers pratiques contiennent toutes les adresses utiles pour réaliser vos travaux et vos aménagements dans les meilleures conditions.

Retrouvez-les :
sur www.agglo-valdebievre.fr



Mieux vivre notre environnement

5 cahiers pratiques
de la Communauté d'agglomération
de Val de Bièvre





Comment améliorer la qualité de l'air d'une habitation ?

air ■

Les polluants ne manquent pas d'air ! Chaque jour, l'air que nous inhalons dans notre habitation nous expose à de nombreux polluants, dont certains, très toxiques, peuvent avoir des conséquences sur notre santé. Nous passons 80% de notre temps à l'intérieur, mais l'air y est souvent plus pollué qu'à l'extérieur !

■ Pollution intérieure, quels responsables ?

On dénombre plus de 70 polluants intérieurs liés à la multiplication des matériaux de construction synthétiques, à nos équipements, à une ventilation insuffisante et à nos activités utilisant des produits chimiques (ménage, bricolage, cuisine). Principaux responsables de la pollution de l'air intérieur : les composés organiques volatiles (COV). Utilisés dans de nombreux produits (solvants, colles, peintures, plastiques...), ce sont des hydrocarbures qui se libèrent dans l'air à température ambiante ou se dégagent par processus de combustion (cuisson, chauffage...). Par ailleurs, les particules ou les fibres libérées par certains matériaux d'isolation mal encapsulés ou par le fonctionnement de certains appareils électriques (ordinateur, photocopieur...) émettent également des polluants intérieurs qui contribuent à dégrader l'air que nous respirons.

■ Comment y faire face ?

Différentes solutions sont efficaces pour assainir l'air intérieur. Choisissez attentivement les matériaux utilisés pour votre habitation : privilégiez les peintures et vernis à base de résines naturelles, les isolants et matériaux d'origine organique (bois massif, liège, pierres, linoléum...) et résistants aux microorganismes (en particulier aux moisissures). Favorisez les produits dont la qualité écologique est certifiée par un écolabel (NF environnement, écolabel européen, L'Ange Bleu, Le Cygne Blanc). Enfin, il est indispensable d'investir dans un système de ventilation performant (double flux) et d'entretenir régulièrement vos appareils de chauffage, votre chauffe-eau...

le saviez-vous ?

Ouvrir les fenêtres quotidiennement pour renouveler l'air de vos pièces, veiller à ce que la température et l'humidité ne soient pas trop élevées ou installer certaines plantes permet très facilement d'améliorer la qualité de l'air dans votre habitation.

Pourquoi la biodiversité est-elle indispensable ?

la biodiversité ■

La biodiversité couvre l'ensemble des milieux naturels, des formes de vies et de leurs interactions. Elle est indispensable à notre survie mais traverse aujourd'hui une crise liée aux activités humaines : il est temps d'agir...

■ Comment entretenir la biodiversité en ville ?

La biodiversité doit être favorisée dans l'ensemble des espaces verts, même les plus petits. Massifs d'arbustes, potagers, haie champêtre, petite mare, tas de bois sont autant de façon de créer un jardin vivant. Choisissez vos espèces d'arbres en fonction du sol (acide, riche...) et de leur exposition au soleil. Favorisez les espèces locales, adaptées au climat.

■ Comment éviter les produits chimiques ?

Il est primordial d'éviter les pesticides et engrais chimiques qui sont néfastes pour l'environnement et la santé. Il existe de nombreuses alternatives : le compost et les extraits végétaux sont les principales, mais vous pouvez aussi créer des espaces en friche, utiliser des prédateurs naturels... Pour réaliser du compost, utilisez autant de matières « brunes » (feuilles mortes, brindilles sèches, riches en humus) que de matières « vertes » (déchets de cuisine, tontes de gazon,

qui accélèrent la fermentation). Aérez-le et gardez-le humide. Quand il est noir et sans odeur, il est mûr : vous pouvez l'utiliser ! Les déchets végétaux, quant à eux, présentent plusieurs avantages : ils s'emploient sur toutes les plantes et favorisent leur croissance, sans altérer le sol.

La CAVB a adhéré en 2005 à la charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels. Elle s'engage notamment à promouvoir l'éducation en matière de biodiversité. Les villes agissent dans le même sens, en généralisant des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement (plantes moins consommatrices d'eau, tailles douces sans recours aux produits phytosanitaires. Vous aussi, agissez pour la biodiversité !



le saviez-vous ?

7 000 espèces sont en danger d'extinction dont 23% des mammifères, 12% des oiseaux, 42% des tortues...



le saviez-vous ?

Le volume d'eau rejeté dans le réseau collectif par parcelle est limité par le règlement d'assainissement de la Communauté d'agglomération, pour limiter les engorgements. Pensez aux systèmes alternatifs de gestion des eaux pluviales.

Comment mieux préserver l'eau en milieu urbain ?

l'eau ■

L'eau douce est nécessaire à la vie, mais notre mode de vie la raréfie. Les dernières décennies ont vu une surexploitation et une pollution croissantes de cette ressource. Nous pouvons faire autrement, n'attendons plus !

■ Comment gérer les eaux pluviales ?

En milieu urbain, il est indispensable d'assurer une bonne gestion des eaux de pluie, car l'imperméabilisation des sols accroît le ruissellement et les risques d'inondation. Pour développer la perméabilité des sols, aménagez des espaces verts aux abords des bâtiments. Conservez si possible une végétation existante, dont la capacité d'absorption est meilleure. Le rapport entre la surface perméable et la surface non construite de votre parcelle donne le coefficient de perméabilité : l'objectif est d'atteindre au minimum 80% lors d'un projet d'aménagement... Vous pouvez pour cela utiliser des aires durcies perméables (graviers, pavements à larges joints), ou installer un puits d'infiltration. Si votre surface est insuffisante, pensez aux toitures végétalisées ! Elles permettent un écoulement différé et progressif des eaux de pluies et réduisent la pollution en captant les particules

■ Comment gérer efficacement l'eau dans la construction ?

Deux facteurs entrent en compte : l'origine et la consommation de l'eau. Vous pouvez récupérer les eaux de pluie, au moyen d'un bac (pour une utilisation externe uniquement) ou d'une citerne avec traitement biologique de l'eau. Dans le cas d'une citerne, l'eau collectée est filtrée puis stockée avec un système d'auto-épuration par les bactéries qu'elle contient, avant d'être injectée dans les canalisations concernées (toilettes, lave-linge). En termes de consommation, pensez aux chasses d'eau à double commande (60% d'économie), à l'installation d'une douche plutôt qu'une baignoire (30%), aux limiteurs de débit intégrés aux robinetteries (40%) ou encore aux détecteurs de fuites pour identifier les gains possibles.

Comment mieux gérer nos déchets ?

les déchets ■

L'augmentation du volume des déchets produits chaque année par les activités économiques et les ménages a un impact sur notre environnement et coûte de plus en plus cher à la collectivité. Quelques solutions pour faire face à ce problème d'envergure.

■ Comment valoriser nos déchets ?

Près de la moitié de nos déchets ménagers sont mis en décharge. Cette méthode de traitement mobilise de grandes surfaces agricoles sans résoudre le problème de leur élimination. Il est donc nécessaire de recourir à des solutions alternatives afin de recycler les déchets ou de permettre leur revalorisation énergétique. Ainsi, l'incinération peut servir à produire de la chaleur (chauffage urbain) ou de l'électricité. Trier vos déchets permet de recycler certains matériaux (papier, verre, plastiques...) pour les réintroduire dans le cycle de production. Enfin, pensez au compostage pour valoriser les matières organiques et produire gratuitement un engrais de qualité pour votre jardin. S'il est indispensable de poursuivre nos efforts pour valoriser le maximum de déchets, les plus faciles et les moins chers à traiter sont ceux que l'on ne produit pas !

■ Comment concevoir et aménager des locaux adaptés ?

Le volume de déchets dépend du bâtiment (bureaux, habitat...) et du nombre d'occupants. Un local à déchets adapté doit vous permettre de déposer, trier, stocker et évacuer les déchets dans les meilleures conditions. Aussi, lors de la conception du bâtiment, pensez à étudier la localisation, les dimensions et l'aménagement de cet espace qui doit être accessible aux habitants et au service de ramassage en limitant les nuisances. De même, pour aménager un appartement, prévoyez des espaces adaptés au tri sélectif. Vous êtes bailleur public ou promoteur et vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Pensez aux colonnes enterrées pour tous les déchets (ordures ménagères, emballages, verre...). Ce type d'équipement présente de nombreux avantages : de meilleures performances de tri, des volumes de stockage optimisés, des fréquences de collecte diminuées...

le saviez-vous ?

En France, chaque habitant produit en moyenne 360 kg de déchets ménagers par an ; un habitant du Val de Bièvre en produit en moyenne 380 kg. Si tous les déchets produits chaque année en France étaient déposés en un même lieu, cela représenterait une montagne haute comme le Mont-Blanc !

